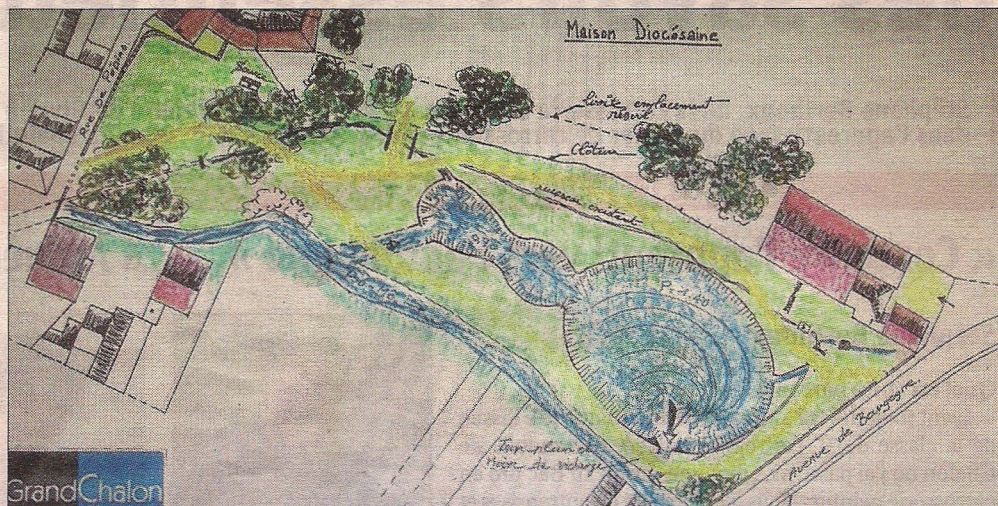


Lutte contre les inondations : le projet avance à grands pas



Le futur bassin et son espace de promenade. Document fourni par la mairie

Touchée de nombreuses fois par la montée brusque et importante du ruisseau qui traverse la commune, la municipalité se lance dans la construction de bassins de rétention.

Après des inondations à répétition et les traumatismes subis par les habitants, ce problème est devenu une priorité pour la municipalité, aidée par le Grand Chalon dont dépend Saint-Désert. Les plans de plusieurs bassins de rétention sont prêts. Ils ont été présentés mercredi, lors du conseil municipal, salle des Rocheriaux.

Achat des parcelles

La phase des acquisitions des terrains auprès des propriétaires est entamée. La parcelle de 6 937 m² (La Pêcherie) appartenant au diocèse sera achetée afin de réaliser un bassin raccordé au ruisseau, objet des montées brus-

10 000

En euros, le coût approximatif de la parcelle appartenant au diocèse où un bassin raccordé au ruisseau sera construit.

ques des eaux. Ce terrain sera aménagé en espace vert de promenade. Le conseil municipal a voté à l'unanimité pour cet achat voisinant les 10 000 €.

Les autres bassins sont tracés avec diverses solutions (surfaces, profondeurs, lacets de retenue, etc.). Reste une inconnue : la position de la communauté de communes Sud Côte chalonnaise, dont dépend Moroges, l'un des points situés au-dessus de Saint-Désert qui "approvisionne" les ruissellements lors de fortes pluies.

Henri FÉVRAT (CLP)

AU FIL DU CONSEIL

■ Impôts locaux et budget

Les taux des taxes locales sont : foncier bâti (15,6 %) et non bâti (33,10 %). Le montant total du budget sera inférieur à celui de l'an passé (- de 900 000 €).

■ Maison médicale et prime Covid

Vote unanime pour résilier le bail de la maison médicale après le départ à la retraite du médecin. Même vote pour le versement d'une prime à des agents ayant eu une action particulière lors de l'état d'urgence sanitaire.

■ Hausse du nombre d'élèves

Le conseil d'école a noté une hausse des effectifs (84 élèves) au niveau de la maternelle.

■ Hausse des tarifs

Augmentation inférieure à 1 % des tarifs du restaurant scolaire, garderie, centre de loisirs, etc.